



DEVIS, C'EST QUOI LE PRIX ?

Que paye-t-on vraiment ?



UN PARTAGE DE VALEURS

Je suis illustratrice et designer graphique depuis 2019. Poétisme visuel, drôleries absurdes et colorées, j'aime la transmission par l'image et l'édition.

Formée au DSAA (Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués / Master) de La Souterraine, en section Design Graphique social & éco-responsable, j'y ai puisé des ressources inestimables. Après une licence en web design, et diverses expériences en agences de design en France, mais aussi en Finlande, en Argentine et au Canada, j'ai découvert différents points de vue et techniques, tant en design qu'en illustration.

Des valeurs qui me sont chères, telles que le droit des femmes, l'engagement éco-responsable, l'accessibilité des enfants à l'apprentissage sont mes principales sources d'inspirations.



Qu'est-ce que l'on paye lorsque l'on fait appel à un·e designer graphique ?

1 • La technique & des compétences

Faire appel à un·e freelance, c'est partager avec cette personne des valeurs, un graphisme qui plaît, mais c'est aussi quelqu'un qui a fait des études pour communiquer au mieux un message, de manière lisible et efficace.

C'est donc associer deux compétences, entre deux personnes qualifiées dans leur domaine, entre client et prestataire, mais aussi et surtout d'humain·e à humain·e.

2 • La qualité, des visuels pérennes

Lorsque l'on fait appel à un·e freelance, c'est aussi mettre toutes les chances de son côté pour avoir des visuels, une communication efficace et pérenne de sa marque.

Des prix qui peuvent donc paraître élevés ne sont qu'un investissement dans le temps : si un logotype est travaillé, réfléchi, transmet les valeurs de la marque, il deviendra un symbole reconnaissable et sera indissociable de l'entreprise. C'est donc un engagement sur du long terme.



3 • Les droits d'auteur & d'utilisation

Les droits d'auteur & d'utilisation sont stipulés dans le devis. Le prix des visuels, du logotype, des créations comprend les cessions de droits. Les visuels, après réalisation et facturation, appartiennent donc au client.

Il / elle peut les utiliser comme bon lui semble dans sa communication, dans le respect du / de la créateur·ice, sans les modifier fondamentalement, et sans déformer ou modifier la signification de ces créations.

4 • Un revenu estimé pour le travail réalisé

Etre freelance, c'est s'assurer d'un revenu convenable en fonction de ses compétences. Mais c'est aussi du temps passé sur le travail invisible. Il y a la réalisation finale, que le client voit, mais aussi toutes les recherches visuelles, de concepts, les croquis... Toutes ces démarches qui ne sont pas visibles.

Un revenu à un minimum de 30 euros de l'heure, c'est la garantie, après la déduction des cotisations de 22% pour l'URSSAF, de recevoir un salaire juste et à la hauteur du travail réalisé dans son ensemble.



5 • Les frais invisibles

Les frais du / de la freelance, vont des frais de matériel (ordinateur et tablette graphique, mobilier, imprimante, papeterie, etc.) jusqu'aux abonnements divers (Suite Adobe, internet, espace de travail / coworking...).

Contrairement à un salarié, le / la freelance n'a ni congés payés, ni assurance chômage, ni indemnité de licenciement, ni congé maternité, ni prime de précarité, qui sont des avantages salariaux payés par les employeurs.

Ainsi, les prix proposés par le / la freelance lui permettent de subvenir à ses besoins et une protection nécessaire pour son bien-être psychologique et de santé.

Les échanges, aux allers et retours pour les modifications, tout cela, c'est du temps qui doit être payé.



La confiance

L'acompte, une relation de confiance

L'acompte de 30% c'est une relation de confiance entre les deux personnes qui travaillent ensemble.

Pour le / la freelance, c'est la garantie de recevoir un minimum de ressources pécuniaires pour le travail réalisé si le / la client·e se retire du projet pour une quelconque raison après le début de la création. C'est aussi une avance qui permet d'avoir des ressources si le projet dure plusieurs mois.

Pour le / la client·e, c'est la garantie que le projet sera réalisé, et dans de bonnes conditions. Tout au long du projet, les allers / retours pour modifier, ajouter, les appels ou mails permettent de garder un contact permanent pour le suivi des travaux.

Coopérons pour un beau projet

C'est pourquoi, dès validation du devis par une signature, et réception de l'acompte, la création peut enfin commencer !

Alors, on commence quand ? :)



Grille tarifaire

Logotype (création ou refonte)

Inclus : planche de propositions de logos
(sous minimum 3 axes créatifs)

à partir de 500 €

Charte graphique complète

(typographies, gammes de colorées, illustrations...)

à partir de 1 200 €

Web

Visuel à destination des réseaux sociaux
(facebook, instagram...)

à partir de 90 €

Illustration / affiche

à partir de 200 €

Print

Carte de visite

à partir de 200 €

Papeterie (papier en-tête, enveloppes...)

à partir de 60 €

Dépliant / plaquette / flyer

à partir de 400 €

Faire-Part / Carton d'invitation / Carte de vœux...

à partir de 360 €

Packaging / étiquette

à partir de 360 €



MERCI !

Belle journée

